ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 10 mai 1900. 20 Floréal An 108 de la République, 120e jour de l'année, 50e jour du printemps, 12e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 38 ; coucher à 7 h. 26.
Lever de la lune à 3 h. 25, mat. ; coucher à 2 h. 15, soir.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 9 mai.

Baromètre à 2 heures du soir : 751 millim. (variable).
Baisse depuis la veille : 3 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 7° au-dessous à 8 heures ce l'après-midi : 10° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Ouest, faible.
Temps probable pour aujourd'hui : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique aussi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Les Elections Municipales

A ROUBAIX

1re SECTION. — CANTON OUEST, ÉPEULE

Scrutin de ballotage du 13 mai

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

ROGER Pierre, conseiller sortant, ouvrier fileur.
LEFEBVRE Henri, secrétaire général du Parti ouvrier.
ARMENGON Eugène, secrétaire du Comité de Propagande de la Coopérative *La Paix*.
DESTREMONT Victor, ouvrier fileur.
MANSART Arthur, ouvrier apprêteur.

Réunions publiques électorales

Jeudi 10 mai, à 8 heures 1/2 du soir, salle de l'estaminet de la Grande Bourloire, rue de Naples, 101, grande réunion électorale, publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Henri Carette, maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Jacques Vingtras, Liévin Bailleul, Michel Servais et Emile Moreau.

Vendredi 11 mai, à 8 heures du soir, salle du Cirnois, rue Sébastopol, grande réunion électorale, publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Henri Carette, maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Emile Moreau, Michel Servais, Jacques Vingtras et Liévin Bailleul.

Ordre du jour : le scrutin de ballottage.

CE QU'ILS VEULENT FAIRE

L'*Echo du Nord*, qui a pour correspondant à Roubaix un manitou de l'Union Cosaque, affirmé que la presence de MM. Motte et Roussel au Conseil municipal, promet quelques séances intéressantes et mouvementées en perspective.

En bon Français, cela veut dire que MM. Motte et Roussel ont l'intention de faire des effets de torse à l'assemblée communale et d'y crier beaucoup plus que d'y travailler.

Nous croyons savoir que c'est un exercice qui ne durera pas longtemps. La majorité socialiste, qui veut travailler sérieusement, aura vite fait de réduire au silence et de mettre dans l'impuissance de nuire les chahuteurs de la calotte.

Seuls, les électeurs de la section de la mairie supporteront les conséquences de l'erreur commise en envoyant siéger à l'Hôtel-de-Ville des adversaires de la majorité du corps électoral.

Leurs représentants, promptement discrédités, seront dans l'impossibilité de leur faire obtenir aucune satisfaction.

Aussi, les électeurs de l'Epeule sont-ils décidés à se faire représenter par cinq nouveaux élus socialistes qui, grâce à leur entente avec la majorité du Conseil, sauront agir dans l'intérêt du quartier.

Les conseillers socialistes de l'Epeule feront œuvre utile, pendant que M. Sayet Gilbert, toujours d'après l'*Echo du Nord*, dansera la bourée devant ses collègues et exécutera les travaux les plus extraordinaires.

PAS CLERICAUX !

On lit dans la *Croix*, journal officiel de M. Eugène Motte :

La lutte n'est pas finie
Redoublons de foi et d'énergie.
Continuons nos tristes *Pèlerinages*, nos trois Ave, et notre triple invocation : *Notre-Dame de Salut*, etc.

Que notre activité et notre vigilance ne se lassent pas plus que notre foi.

C'est quand même un beau spectacle que de voir, dans l'ombre des chapelles, les jeunes vierges et les antiques matrones invoquer le Très-Haut pour faire diminuer la longueur des pans de la veste réservée à M. Jaff-Jaff Bourricot.

Et dire que les soutenus de l'Union catholique se défendent d'être cléricaux.

Que serait-ce, ô Bobèche ! s'ils l'étaient !

CONTRE LE PETIT COMMERCE

Parmi les plus extraordinaires pantalonnades de l'Union sociale et patriotique, il faut citer en premi religne les protestations de dévouement que ses candidats adressent au petit commerce.

Heureusement que les petits commerçants sont fixés. Ils savent bien que les pires ennemis, les premiers artisans de leur ruine, sont les capitalistes créateurs des grands magasins, les apareurs de l'Industrie. L'ouvrier achète ses vêtements, ses modestes meubles, tout ce qui lui est nécessaire, chez le petit commerçant, son voisin. Le riche, le millionnaire se croirait déshonoré s'il se fournissait ailleurs qu'à Paris ou à Londres.

Et quand le petit commerçant, écrasé par la mauvaise chance, est obligé de cesser ses affaires, sa faillite est prononcée et M. Chatteleyn est nommé syndic...

Partout et toujours, le capitaliste réactionnaire sera l'ennemi du petit commerçant. En voulez vous une autre preuve ?... Nous la trouvons dans la *Croix*, qui reproduit un article de M. Blauwart, secrétaire du syndicat des patrons pâtissiers, sur le *marchandage*.

M. Blauwart commence par constater que dans le commerce alimentaire, le marché à terme a causé la disparition de bien des petits négociants « aidant ainsi à l'accaparement par la force des capitaux ».

Il ajoute :

« Il est donc compréhensible que les marchés à terme sur les denrées alimentaires et les matières travaillées sont nuisibles aux véritables acheteurs, aux professionnels qui achètent non pour spéculer, mais pour vivre et forcément aussi à la classe ouvrière dont la situation se ressent toujours de l'état du commerce dont elle est solidaire. »

Au Conseil général, en 1896, M. Eugène Motte, député cosaque, a été le seul défenseur de ces marchés à terme, que M. Beauwart considère comme nuisibles aux consommateurs et que les conseillers généraux du Nord ont estimé contraires à la morale publique.

M. Eugène Motte se dispose à défendre les spéculateurs du marché à terme devant la Chambre.

Petits consommateurs, ouvriers, petits commerçants du Canton Ouest, vous n'oublierez pas, dimanche, que le grand meneur de l'U. S. et P., est le défenseur des agioteurs et des spéculateurs qui nous grugent.

G. L.

LAMPIONS & DRAPEAUX

C'est étonnant comme les catholiques de l'U. S. et P. s'étaient leurrés sur le résultat de la belle campagne entreprise par eux contre le socialisme, la république et l'enseignement laïque.

Tous les jours nous découvrons des preuves réjouissantes qui viennent attester que l'échec formidable de dimanche n'était pas prévu : au contraire, dans les divers milieux de leurs troupes, les préparatifs de fête avaient été activement poussés, pour fêter dès le soir, le triomphe.

Chez M. Motte Delescluse, par exemple, boulevard de Belfort, on avait cousu deux immenses drapeaux de trente mètres carrés chacun, pour être arborés au-dessus de l'usine, dès lundi matin ; en plus, des écussons tricotores étaient préparés qui devaient être posés sur les calandres circulant en ville.

— Au Cercle de l'Industrie, on avait très largement préparé le champagne, tandis qu'à Pandore et à « Aux dames unies » les lampions et trophées de drapeaux attendaient les résultats pour paraître.

Un marchand de meubles de la rue Pierre de Roubaix avait descendu de son grenier tout son stock de drapeaux pour la mise en vente et aussi pour pavoiser sa façade.

Un autre monsieur, — un drôle de la pire espèce celui-là, — avait déjà préparé un camion avec des allégories injurieuses pour l'honorable citoyen Carrette.

Nous pourrions multiplier nos exemples, qui prouvent la superbe confiance qu'avaient les Cosaques dans les résultats de ce fameux scrutin municipal de dimanche dernier.

Nous voulons nous en tenir là, supposant nos lecteurs amplement édifiés.

L'U. S. et P. a durement constaté que la Roche tarpéienne est près du capitole.

Tous les Robiches, les Noyelle, les Chatteleyn ont beau être taillés pour remplacer l'aimable volatile dont s'énorgueillit l'histoire romaine, ils ne sauveront pas leur citadelle catholique sociale et patriotique de la débâcle ou sombre l'éphémère popularité de M. Motte.

G. L.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Scrutin de ballottage

Le maire de la ville de Roubaix vient de faire placarder l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer MM. les électeurs qu'il sera procédé dimanche prochain, 13 courant, à un second tour de scrutin, pour l'élection de cinq membres du Conseil municipal, dans la première section (Roubaix-Ouest).

Les cartes ayant servi au premier tour de scrutin serviront au second tour.

Aucun changement n'est apporté dans la situation des bureaux de vote de cette section, qui resteront ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Un certain nombre de cartes électorales qui n'ont pu être distribuées, faute d'indications suffisantes et qui n'ont pas encore été retirées, sont tenues à la disposition des intéressés dans les bureaux du Secrétariat de la Mairie.

Roubaix, le 9 mai 1900.

Le Maire,
H. CARRETTE.

Erratum. — La lettre publiée dans notre dernier numéro sous le titre *Un démenti*, doit porter la signature « **Avit Lombart** » au lieu de celle « Aut. Hubart » qui a été insérée.

Nous nous excusons, d'ailleurs, auprès de nos lecteurs au sujet des trop nombreuses coquilles qui se sont glissées dans le journal depuis quelques jours.

Des mesures ont été prises pour que pareil fait ne se reproduise pas.

Les erreurs de calcul. — Par suite d'une erreur de calcul, le chiffre des voix obtenues par le citoyen Liévin Bailleul, conseiller municipal élu dans la 5e section, a été indiqué comme étant de 2,422, alors qu'en réalité Bailleul a eu 2,522 suffrages.

POUR LES GRÉVISTES DE CHEZ MULLIEZ

2e Liste

Par Kif-Kif	0 50
Par Lourticot	0 50
La veste à Nogette et à Chatteleyn	0 50
Un accusé du serment de Deschampe	0 25
Un ami de l'enseignement laïque, ennemi des jésuites	0 25
Total	2 00
Liste numéro 1	5 00
Total	7 00

Les souscriptions sont reçues à l'*Egalité*, 13, rue des Champs, de 9 heures à 11 heures le matin, de 2 heures à 7 heures le soir, et à partir de 8 heures du soir.

Renseignements démographiques. — En avril 1900, il y a eu 286 naissances, 237 décès (morts-nés 13) mariages 105, divorces 4.

Les naissances comprennent 255 légitimes, et 31 illégitimes ; morts nés, 10 légitimes, 3 illégitimes.

Causes de décès : fièvre typhoïde 1, rougeole 2, coqueluche 1, diphtérie 1, phtisie pulmonaire 14, méningite tuberculeuse 2, tuberculoses, 12 cancers ou tumeurs, 3 méningite simple, 7 congestion et hémorragie cérébrale, 4 ramollissement cérébral, 11 maladies du cœur, 4 bronchite aiguë.

18 bronchite chronique, 32 pneumonie, 16 diarrhée, 2 fièvre puerpérale ou péritonite, 2 débilité congénitale, 1 sénilité, 2 suicides, 4 morts violentes, 49 causes de mort, 1 cause inconnue, total 237.

Il y a eu 39 décès de moins de 1 an, 22 de 1 à 5 ans, 12 de 5 à 19 ans, 25 de 20 à 39 ans, 53 de 40 à 59 ans, 68 de 60 ans et au-delà.

Blessé à la main. — Un ouvrier débourreur de chez Léon Allart, Grande Rue, le nommé Wydouck Benoit, âgé de 23 ans, demeurant à Albeke a eu hier matin vers huit heures, la main gauche prise dans son métier.

Le docteur Druesne a constaté une plaie profonde de la face dorsale de la main, avec déchirure de la peau.

Après un premier pansement le patricien a fait admettre le blessé à l'Hôtel Dieu.

Qui a perdu sa montre ? — Mardi vers 9 heures et demie du matin, le nommé Delporte Albert, âgé de 17 ans, rettacheur, demeurant rue de l'Alma, 245, a trouvé rue de la Gare près de la rue de l'Hespice, une montre en argent portant le numéro 5880.

Delporte a remis sa trouvaille entre les mains de M. Laché, commissaire de Police du 1er arrondissement qui tient la montre à la disposition de son propriétaire.

Evadé d'un pénitencier. — La police de sûreté a mis hier en état d'arrestation, un jeune homme de 17 ans, Lesage Henri-Joseph, né à Halluin, qui s'était évadé de chez M. Peron, fermier à Villeneuve, commune de Ménétréol-sous-Sancerre (Indre), chez lequel il avait été placé par la colonie agricole du Val d'Yèvre.

Le jeune homme avait, à la suite d'une condamnation par la Cour de Douai, été enfermé en correction.

C'est chez son père, Jules Lesage, rue Jacquart, cour d'Halluin, 5, qu'il a été arrêté.

Immédiatement il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Société de Gymnastique « l'Ancienne ». — Les divers championnats de la Société de gymnastique « L'Ancienne », qui se disputent chaque année entre ses membres actifs, commenceront le 27 mai prochain.

Le matin aura lieu le championnat des jeux athlétiques, et l'après-midi le championnat des Pupilles.

De magnifiques diplômes et médailles, dons de l'Union des sociétés de gymnastique de France, ainsi que de nombreux objets d'art forment la liste des récompenses à décerner aux lauréats.

C'est dire que nos gymnastes s'entraînent avec une grande ardeur, qui fait également bien présager pour les concours futurs.

Les Rentes des travailleurs. — Le 7 mai, un accident est survenu chez Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Le nommé Baucarne Louis, homme de peine, âgé de 40 ans, demeurant à Wattrelos, a reçu une plaque de tôle sur le gros orteil du pied droit.

Le docteur Leplat, a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Ernest-Bayart frères, rue Grand-Chemin.

Le nommé Vergotte Jules, doseur, âgé de 16 ans, demeurant rue du Tilleul, impasse St-Louis, a eu 2 doigts de la main droite écrasés entre deux rouleaux.

Le docteur Dispa, a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Le 5 mai, un accident est survenu chez Roussel-Dissousseaux, rue Watt.

Le nommé Liénart Adolphe, dégraisseur, âgé de 44 ans, demeurant à Warcoing, s'est fait un effort aux reins en soulevant un balot de pièces.

Le docteur Lepers a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Ve Gayde et fils, rue Boucher de Perthes.

Le nommé Ossins J.-B., graisseur, âgé de 36 ans, demeurant rue Solférino, 17, a eu la face dorsale de la main gauche contusionnée en graissant un ventilateur.

Le docteur Lepers a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Le 5 mai, un accident est survenu chez Prouvost-Lepel, fabricant, rue des Fleurs.

Le nommé Vanderstruff André, tisserand, âgé de 21 ans, demeurant rue de l'Ermita, 6, s'est fait une plaie contuse de la hanche en tombant dans une alier.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 4 mai, un accident est survenu chez Hannart frères, apprêteurs, rue de l'Espérance.

Le nommé Ossar Wattrelos, apprêteur, âgé de 19 ans, demeurant à Wasquehal, s'est fait une entorse au genou gauche en soulevant des pièces de tissus.

Le docteur Derville a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Legrand et Vanlaeare, rue Racine, 11. Le nommé Leplas Charles, ébourreur, âgé de 15 ans, demeurant rue des Anges et Puis, s'est contusionné la jambe droite en tombant sur une pelle.

Le docteur Butruille a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 7 mai un accident est survenu chez Léon Allart et Cie, Grande-Rue.

Le nommé Houzet Charles chaudronnier, âge de 17 ans, demeurant rue Newton, cour Couteau, 17, s'est donné un coup de marteau sur le pouce ; il en est résulté un décollement de l'ongle de ce doigt.

Le docteur Truesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Léon Allart et Cie, Grande rue.

Le nommé Vastenavond Henri, manœuvre âgé de 23 ans, demeurant rue Galvani, cour Versaille, s'est coupé le médius droit en portant des barres de cuivre.

Le docteur Druesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Le 4 mai un accident est survenu chez Cocheteux frères, teinturiers, boulevard Gambetta.

Le nommé Bouvin Jean, teinturier, âgé de 15 ans, demeurant à Mouvaux, s'est un effort en levant des paquets de laine.

Le docteur Delattre a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Le 8 mai, un accident est survenu chez Joseph Lefebvre, chaudronnier, rue de l'Ommeleit, a eu le cuir chevelu et le thorax contusionnés par une plaque de tôle qui lui est tombé sur la tête.

Le docteur Druesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Legrand frères, filateurs, rue Ste Thérèse.

Le nommé Guelton Léonard, rattacheur, âgé de 20 ans, demeurant rue Ste Elisabeth, 27, en désorganisant ses cylindres s'est donné un coup de couteau sur le pouce gauche.

Le docteur Butruille a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Chez Paul Dolmaire, rue des Charpentiers un accident est survenu au nommé Cornille Eugène, profession, trieur, âgé de 20 ans, demeurant rue Lavreul, en buttant contre un cavalier s'est fait une entorse au pied gauche.

Le docteur Lepers a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

Le 7 mai, un accident est survenu chez Mme veuve Bernier et fils, rue d'Italie, 89.

Le nommé Lepoutre Gustave, chaudronnier, âgé de 41 ans, de courant rue de l'Ouest, cour Marcillat, s'est fait une entorse au pied droit en tombant d'une échelle.

Le docteur Lepers a déclaré 20 à 30 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu au peignage de l'Epeule rue du Marquisat.

Le nommé Leprêtre Gustave, menuisier, âgé de 22 ans, demeurant à Croix, en nettoyant un métier a eu la main droite contusionnée entre le manchon et le bâti.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Meresse, Urbain, rue d'Alsace, 24.

Le nommé Alexandre Leclercq, serrurier, âgé de 3 ans, demeurant à Tourcoing, en manianl de la ficelle, s'est fait une coupure à la paume de la main droite.

Le docteur Destombes a déclaré quinze jours d'incapacité de travail.

Chronique colombophile. — Messieurs les amateurs colombophiles, désirant faire établir ou vérifier leurs distances, peuvent s'adresser, en toute sécurité, à M. Omer Pruvost, horloger colombophile, rue Coligny, 65.

Tir national de Roubaix. — Le concours international annuel cours se poursuivra tous les dimanches et jours fériés jusqu'au lundi de la Pentecôte.

Le concours comporte 3,000 francs en espèces et en nature, répartis en 120 lots. A côté des très nombreux prix en espèces variant de 40 à 5 francs, d'admirables œuvres d'art viendront récompenser l'habileté des concurrents.

Citons parmi celles ci un superbe vase de Sèvres offert par M. Loubet, président de la République ; deux bronzes très remarquables « Le clairon et le tambour » don constituant un seul prix dû à la générosité de M. Ch. Rolland, président de la Chambre de commerce à Bruxelles ; une médaille d'or de cent francs votée par le Conseil général du Nord ; et bien d'autres objets de valeur.

Nous rappelons que l'entrée du stand est absolument libre.

Pour recevoir gratuitement le livret-programme du concours, il suffit d'en faire la demande par écrit à M. Arthur Desrousseaux, se retraire trésorier du Tir National, 72, rue de l'Alouette.

A la foire. — Jeudi 10 mai 1900, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Redenbach, représentation extraordinaire « Un Barbier téméraire au milieu des Lions ».

A l'instar du Figaro Espagnol qui, il y a plusieurs mois, à Madrid, ne rasa que la moitié du visage du dompteur, un jeune coiffeur, M. Henri Meyer, chez M. Debrabandere, rue de Lannoy, 40 (ancienne Maison Alfred Gillard), a sollicité du célèbre dompteur C. Redenbach, l'honneur de le raser au milieu de ses terribles pensionnaires et s'engage à exécuter ce travail de la façon la plus irréprochable, barbe, coup de fer, coup de peigne, etc.

Nouveaux exercices des dompteurs C. Redenbach et J. Lucas, de Paris.

Prix ordinaire des places.

Irrévocablement dimanche clôture.

LE ROIDES CAFÉS

ADOPTE PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 68, rue de Lannoy, et 205, rue des Arts, Roubaix.

La foire de Roubaix

GRAND CIRQUE RUSSE, Hippodrome. — Tous les jours, à 8 heures, grande représentation.

MUSEE SPITZNER. — Exhibition permanente ; curiosité anatomique, La Momie vivante.

HIPPODROME DE PARIS, direction Henrotte. — Grand manège de chevaux vivants.

LA FAMILLE DES NAINS, direction Péchadre et le Vicographe.

LE CINEMATOGRAPHE LUMIERE, le plus grand succès scientifique du siècle.

GRANDE MÉNAGERIE REDENBACH. — Tous les soirs, grande représentation.

Le nouveau Cinématographe Lumière (ex FILEUSE DE VERRE), dont le succès va toujours grandissant, reste parmi nous jusqu'au dimanche 13 inclus.

La direction nous promet pour jeudi trois vues de 1re position, les célèbres équilibristes des folies bergères en septembre eaux, quatre vues locales à chaque séance, le comte de Cendrillon en plus du programme, et des tableaux nouveaux tous les jours. Jeudi matinée à 4 et à 5 heures, et séances tous les soirs à 8 et à 9 heures du soir.

SIDI HADJ MOUSSAH, invite tous les amateurs qui voudront acheter le NOUGAT **BOER**, à s'adresser à sa baraque située dans la première allée des marchands de foire.

(50 p. 0/0 de rabais sur toutes les marchandises).

GRANDE LOTERIE du Nougat **FRANCO BOER** au Champ de Foire, en face de la rue du Bassin.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

AVIS AUX PORTEURS DE BULLETINS

Le Parti, par suite de la modicité de ses ressources fait appel au concours de tous les camarades dévoués, pour porter des bulletins GRATUITEMENT dimanche prochain, dans le canton Ouest.

Une réunion spéciale pour les porteurs de bulletins, aura lieu vendredi soir à 8 h. 1/2, estaminet A. Mansart, rue de l'Epeule, 77.

RÉUNION D'URGENCE

Les 4 sections du canton Ouest se réuniront d'urgence, **ce soir à 8 heures très précises**, dans leurs locaux respectifs, question de la plus haute importance.

POUR LA PROPAGANDE

Le secrétaire du Parti, a reçu les sommes suivantes :

Du citoyen Lesur, 5 fr. don d'un cabaretier républicain, qui n'est pas socialiste, mais qui votera pour le Parti Ouvrier ; 2,40, quête faite, après le concours de pinsons, chez Edmond Gonce, rue Archimède ; 2 fr. 10, quête faite chez Michez, rue des Anges, après la distribution des lots.

Du citoyen Achille Lepers, 25 fr., don d'un humoriste :

Du citoyen Wichart, 1 fr. 70, après un jeu, 1 jour de la fête du travail :

1 fr. 10, après une chanson chez Wichart, par les Sorts du Pile.

Du citoyen Michel Servais, 5 fr., don d'un anonyme.

Du citoyen Dulcu, 1 fr. 50, par les amis de chez Pierre Bernard, rue du Tilleul.

Du groupe « L'Internationale », 90 fr.

Du citoyen Antoine Nadrot, 2 fr.

Du citoyen Lochegnies, 4 fr. 60, par les Amis Réunis du Petit Château.

Du citoyen Matisse, 2 fr.

Des citoyennes Garré et Bacrot, 10 fr., produit de la vente de la chanson « l'Elu des Mômes ».

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 9 mai 1900

NAISSANCES. — Jean-Baptiste Beaucourt, rue de la Mairie, 9 maisons Delcroix, 4. — Désiré Dhanaut, rue de l'Ommeleit, 176. — Berthe Coustenoble, Grande-Rue, 4. — Louis Bérard, rue Marc Séguin, Cour Coty. — Thérèse Ouvar, rue des Arts, 195. — Marie Prouvost, rue du Pensionnat, cour Allart, 2. — Gustave Vanoutryve, boulevard de Cambrai. — Marcel Lefrancq, rue d'Alsace. — Jeanne Bayssat, rue St-Louis, cour Bas. — Marie Dupont-Bel, rue des Longues-Haies, 13. — Hendrine Vandenkerkhove, rue Blanchemaille. — Julien Deyaert, rue Lime rue. — Marie Deves, même rue.

DÉCÈS. — Eugène Delannoy, 3 mois, rue des Longues-Haies. — Albert Lambert, 40 ans, rue de la Motte-Blanche. — Louise Barbier, 22 ans, rue de Lannoy. — Albertine Lecomte, 3 mois, rue des Jardins. — Henriette Vandenbulcke, 30 ans, rue de Barbas. — Auguste Smits, 13 ans, rue de Blanchemaille.

TOURCOING

Partie de boule. — Dimanche 13 mai, un grand jeu de boule à la platine sera joué chez l'hôtelier Ladrous, cabaretier à la Belle-Vue, 1re section, entre d'Hooghines à la croix Rogge.

Il sera offert 150 fr. de prix en espèce, la mise est de cent. Avis aux amateurs.

Les rentes des travailleurs. — Un accident de travail est survenu le 9 mai au Conditionnement.

Une ouvrière employée aux appareils Morel Marguerite, âgée de 23 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, a été blessée par suite de la rencontre d'un wagonnet.

Le docteur Beulque a constaté une contusion de la jambe gauche et déclare 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Auguste Baratte et Cie, filateurs, rue de Roubaix, 15 bis, Reine Desmettre, âgée de 39 ans, magasinière demeurant rue du Sergent-Bobillot, 8, a été fortement frappée au pied et à la jambe gauche en renversant un seau d'eau bouillante.

Le docteur Leduc a prescrit quinze jours de repos.

Dans l'enseignement. — M. Carlier, répétiteur au lycée de Tourcoing est promu de la cinquième à la quatrième classe.

M. Richon, professeur de troisième au lycée de Tourcoing est promu de la cinquième à la quatrième classe.

M. Demolon, directeur de l'Institut Colbert à Tourcoing passe de la seconde à la première classe.

MM. Delaure et Dhélin, professeurs à Tourcoing, passent de la cinquième à la quatrième classe.

Les extrades. — Henri Backen, âgé de 42 ans, cabaretier, réclamé par le parquet d'Ostende, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur a été remis aux autorités belges, ainsi qu'une femme nommée Henan Hélène âgée de 32 ans, née à Budderwoord (Belgique) réclamée par le parquet d'Anvers pour abandon d'enfants.

Un affaissement de la chaussée. — Mardi un affaissement de la chaussée dû à l'éboulement d'une branche d'aqueduc, s'est produit rue de l'Amiral Courbet, vers onze heures du matin, en face de chez M. Robbe.

Le service de voirie a aussitôt fait barrer la rue et commencer la réparation.

Théâtre de Tourcoing. — Un nouveau « Michel Strogoff ». (Mise en scène, luxe attractions diverses, décors, costumes, interprétation). — Tournée Romain. — Le vendredi 11, le samedi 12 et le dimanche 13 mai, matinée et soirée. Le dimanche, en notre théâtre de Tourcoing, nous allons avoir « Michel Strogoff » par la tournée Romain monté avec le soin minutieux que M. Romain apporte à toutes les questions de théâtre. Le personnel de la tournée se compose exactement de 37 personnes.

Les véritables Remèdes

De toutes les maladies auxquelles l'humanité paie le plus large tribut, celles qui ont pour cause un mauvais état du sang sont certainement les plus nombreuses.

Les **eczémas, dartres, humeurs, boutons, âcretés,** n'ont pas souvent d'autre origine que l'altération de ce principe de la vie. Les remèdes recommandés dans ces différents cas sont fort nombreux, mais la plupart ne possèdent pas les propriétés que la publicité leur accorde ; aussi, est-il souvent bien difficile aux médecins et aux malades de faire un choix judicieux parmi les compositions de tous genres qui se recommandent à leur confiance. Toutefois, aucune hésitat on n'est possible à l'égard du **Dépuratif Delezenne** et du **Baume Sainte-Geneviève**. Ces remèdes ont été créés il y a un grand nombre d'années, par un savant patricien, M. Delezenne, alors pharmacien à Lille ; ils n'ont cessé, depuis, de donner des preuves éclatantes de leur puissance curative dans les cas d'**eczémas, boutons, irritation de la peau, âcreté, ulcères de varices aux jambes, vices du sang,** ainsi que le constatent journellement les médecins les plus distingués.

On trouve des remèdes dans la plupart des pharmacies. Le dépôt se trouve chez M. DUBUS, pharmacien, 7, rue des Arts, Lille. Le **Dépuratif Delezenne** coûte 3 fr. le flacon, le **Baume Sainte-Geneviève**, 1,50 le pot.

Non content d'ajouter à la pièce des agréments nouveaux, tels que : une musique entièrement neuve et entraînante de Louis Ganne ; des attractions nouvelles telles que de célèbres danseurs russes, et l'illusiorama lumineux, M. Romain s'est assuré une troupe de premier ordre.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 9 mai 1900

NAISSANCES. — Marcel Pully, rue de Craix, 86. — Paul Delesalle, rue de la Blanche-Porte. — Emile Gossart, rue Delbuche, 15. — Marcel Michelin, rue Hoschard. — Charles Faverel, rue de Paris, 160. — Albert Delos, rue du Sergent-Boutillet. — Pauline Desaint, à la Maternité. — Sophie Coutumier, rue du Tilleul. — François Henri, rue du Fresnoy.

DÉCÈS. — Joseph Diaillon, 84 ans, rue du Dragon, 140. — Jean-Louis Vanmoen, 2 ans, rue des Cinq Voies, 285. — Marie Omer, 4 mois, rue des Pauvettes, 130.

CROIX

Questions indiscrètes. — Cela concerne l'hospice.

1° N'a-t-on pas voulu empêcher les vieillards de sortir le fer mal afin qu'ils ne prennent pas part à la fête du travail ?

2° Pourrait-on expliquer ce qu'est cette affaire de bulletins de vote arrachés violemment des mains des vieillards hospitalisés, le dimanche 6 mai 1900 ?

Ces deux questions méritent une réponse catégorique. Nous doutons qu'on la fasse sans ambiguïté.

Avis aux électeurs. — Tous les possesseurs de chiens, sont avisés que par décision rendue au Conseil d'Etat, ils sont autorisés à donner à leurs animaux les noms de Bismarck, Brayou, Motte-Chocolat, Père Robie, Gogolin, Coucquebacque, Grattastête, Bourricand, Téthalulle et Foire-Guite.

On ne paie à pas un sou de plus pour la taxe sur les chiens.

Le caoutchouc. — C'est lundi 14 mai qu'on trempe les vestes dans les chaudières de caoutchouc afin de les rendre plus souples et en même temps imperméables aux averses électorales.

Chacun sait ce que c'est le caoutchouc ; cette substance nous vient en grande partie du Brésil où l'arbre producteur croît, particulièrement dans les provinces de Grand-Para, Manaos, Ouro Preto, Minas-Gérais, Matto-Grosso, etc. Et ce n'est pas seulement les Brésiliens qui en font la récolte, notamment les *Anglais* en *Guyanes*, il y a aussi *Allemands, Brésiliens* (quelques Français) qui savent pratiquer ce métier l'un des plus dur que l'on connaisse.

Bien que fatiguante, l'opération est facile — ce qui veut dire par là que les vestes de l'Union sociale et patriotique seront lundi prochain enduites d'une couche de caoutchouc *numéro un* par un *Brésilien* de Croix.

Ce sera donc des vestes de choix qu'on pourra déposer au musée des antiques, surtout si on les fait revêtir du cachet de la **Croix du Nord** par le Père Robie.

Un Roubaisien.

LE NORD

LILLE

L'ART A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

M. François Benoit, chargé de cours d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres, fera une série de conférences publique sur **L'Art à l'Exposition universelle**, dont l'ensemble constituera une sorte de *Guide historique à l'Exposition*.

1re conférence. — L'exposition rétrospective de l'art français au petit palais des champs-élysées et des arts étrangers dans les palais des nations. — 3e conférence. — L'exposition centenale et décennale au grand palais des champs-élysées. — 4e conférence. — L'art décoratif contemporain (section française). — 5e conférence. — L'art décoratif contemporain (section étrangère).

Ces conférences auront lieu à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, le vendredi à 9 heures, dans la grande salle de la Faculté, la première, le vendredi 11 mai.

Cours publics. — Aujourd'hui à 5 h. du soir, grand amphithéâtre de la faculté des lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, cours public de M. Sagnac :

L'ancien régime et la Révolution Française. Histoire sociale et politique de la France, de 1763 à 1792.

Cours du jeudi 10 mai. — Le 14 juillet et la nuit du 4 août 1789.

Sténographie. — Dans son assemblée générale du 4 mai, le Cercle sténographique du Nord, suivant ses nouveaux statuts, a élu son bureau qui se compose comme suit : Président, M. Jean Pratte ; vice-président, M. Pierre Lequeux ; secrétaire, M. Edmond Verschoore ; trésorier, M. Léon Demarcy.

Un cours élémentaire, un cours supérieur et un cours de perfectionnement s'ouvriront prochainement au siège du Cercle, 13, place du Théâtre, où on peut demander son admission.

Réunion de bureau, samedi 12 courant, à la « Cloche ».

Mise en liberté. — Le nommé Alfred Pollet, 18 ans, demeurant rue des Ateliers, arrêté lundi pour vol à l'étalage de M. Haleter, tailleur, rue de la Monnaie, a été relâché mardi, son innocence ayant été reconnue.

Rixe sanglante. — Les nommés Camille Beun, 27 ans, journalier et Camille Branswick, 23 ans, chauffeur, demeurant tous deux rue Charles de Muysart, 5, passant mardi soir, rue des Etaques, se rendirent dans un garni, où deux femmes qui leur avaient fait signe, sans doute, les attendaient.

Probablement, les affaires n'allèrent pas pour le mieux, car une discussion éclata bientôt entre femmes et hommes.

Nos deux individus, qui, entre parenthèses sont belges, rouèrent les deux femmes de coups et, naturellement, prirent la fuite.

Mais deux personnes, les sieurs Charles Devos, rue des Etaques et Gustave Fléoy, rue Malpart qui, prenant une consommation dans un estaminet voisin, avaient entendu la dispute, sortirent pour porter secours et voyant nos individus s'enfuir à toutes jambes dans la direction de la place Gentil Muiron et ils parvinrent à les rejoindre à l'entrée de la rue de Valmy.

Une rixe s'ensuivit au cours de laquelle Beun, armé de son couteau, en porta un violent coup au sieur Charles Devos.

De son côté, Branswick sauta à la gorge du sieur Gustave Fléoy, cherchant à l'étrangler.

Fort heureusement, la police est intervenue à temps.

Les deux gredins ont été conduits devant M. Le Mazurier, commissaire du 1e arrondissement, qui après les avoir interrogés, les déféra au parquet.

Seul, Camille Beun a été maintenu en état d'arrestation : Branwick, lui, a été mis en liberté provisoire.

Quant au sieur Devos, la blessure qu'il a reçue est large d'environ deux centimètres, assez profonde. Des complications sont à craindre.

LA FÊTE DU BROQUELET

Grande conférence publique à l'Hippodrome

A l'occasion de la fête du Broquelet, une grande conférence publique et contradictoire aura lieu lundi 14 mai, à 11 heures 1/2 du matin, à l'Hippodrome Lillois, rue Nicolas-Leblanc.

Cette conférence, organisée par la Chambre syndicale de l'industrie textile de Lille et environs, sera faite sous la présidence du citoyen Gustave DELORY, maire de Lille, avec le concours des citoyens ZÉVAÈS et VAILLANT, députés, et de Mme SORGUE, publiciste.

Prix d'entrée : 0 fr. 25.

Tous les ouvriers et ouvrières des fils indistinctement, sont invités à se trouver à la Maison du Peuple à 11 heures du matin, pour se rendre en cortège à la Conférence.

Le soir, à 8 heures, grand bal de nuit avec brillant orchestre. Entrée : 0,30 par personne.

PRIX D'EXPOSITION

Tout renchérit, hélas ! partout on fait payer. Les prix d'Ex